DLP 20 - 2 - 86011716

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
Circonscription
PROVENCE, ALPES, COTE D'AZUR, CORSE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Ancienne Conserverie de CASAMOZZA
LUCCIANA - 20290 BORGO -

(95) 36.05.70



Edition Speciale Corse

Bulletin Technique n°69
du 9 Janvier 1986

Ce premier numéro de 1986 est l'occasion de dresser un bilan phytosanitaire de l'année écoulée. Si dans l'ensemble, l'état sanitaire des vignes est resté correct jusqu'aux vendanges, il ne faut pas oublier que certaines maladies progressent comme la flavescence dorée, l'esca. Ce numéro nous permet de remercier les agriculteurs qui collaborent aux avertissements agricoles, tous les techniciens qui nous font régulièrement part de leurs observations ou qui participent aux actions de surveillance de la flavescence dorée . Merci aussi à tous ceux qui nous lisent depuis le premier bulletin, et nous font part de leurs commentaires.

§ PACE E SALUTE A TUTTI §

Pendant l'année 1986, le bulletin d'avertissements agricoles sera exclusivement consacré **à la vigne** .
Le personnel de l'antenne régionale corse se repartit ainsi au 1/01/86

- **à BASTIA** - Ancienne conserverie de CASAMOZZA- 20290 - LUCCIANA
tel : 95.36.05.70

FELICI Gérard - I.T.A. - chef d'antenne
BAGARD Martine- I.T.A.
CRISTINI Agathe - Secrétaire

- **à AJACCIO** - 22, cours Grandval - 20000 - AJACCIO - tel:95.21.09.44

REGIS Serge - I.T.A.

Imprimerie de la Station de CASAMOZZA
Directeur-Gérant: P.DUFFAUD

Abonnement Annuel : 72 F. 5
Régisseur de Recettes D.D.A.
CCP MARSEILLE 9660 74 V

Publication Périodique
CPPAP N°1769 A-D

ISSN
0759-9633



LE POINT SUR LA VIGNE EN 1985

Le gel de janvier 1985, s'il a partiellement touché les espèces fruitières n'a en aucun cas affecté la vigne.
Les conditions de végétation ont été très bonnes jusqu'à la fin du mois de juin : temps beau et sec, peu de vent. Puis, des problèmes liès au manque d'eau ont commencé à apparaître : végétation languissante, feuille de la base jaunissant prématurèment . Ces phénomènes ont surtout été observés dans les vignes desherhées chimiquement depuis plusieurs années.
Par la suite, la sécheresse a accentué les phénomènes, provoquant dans certaines parcelles des flétrissements prématurés de grappes.
Les vendanges ont commencé pour la plupart des vignobles la première semaine de septembre.

Les ravageurs

*** - les cicadelles vertes ont fait leur apparition à la mi-avril et elles ont pullulé tout au long de la saison, provoquant vers la fin de végétation des grillures des feuilles.

*** - les cicadelles de la flavescence dorée ont fait l'objet d'une série d'observations réalisées par les techniciens de la protection des végétaux, des chambres d'agriculture et du C.I.V.A.M. (suivi des dates d'éclosions, dénombrement de population, observation de zones atteintes)
Cette maladie se propage inéxorablement puisque un nouveau foyer a été découvert cette année.

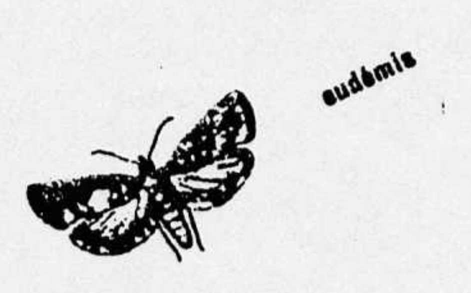
Pour la contenir, des traitements systématiques sont à effectuer.
En 1985 furent conseillés un traitement d'hiver, et trois traitements en végétation,par exemple sur la haute-Corse.

1 er traitement	17 au 22 juin
2 éme traitement	03 au 09 Juillet
3 éme traitement	22 au 27 juillet

*** - les acariens:dés la fin du mois d'avril, ils furent dénombrés en toutes régions. Par la suite, les populations furent moins élevées sauf sur quelques parcelles.

*** - Les cochenilles farineuses, sont de plus en plus nombreuses.
Les cas de pieds envahis de cochenilles et recouverts de fumagine sont de plus en plus fréquents.

*** - *Les tordeuses de la grappe se sont caractérisées par :*



---> *Un premier vol qui a débuté de bonne heure et qui s'est étalé sur une longue période (ex : poste de piègeage de VALROSE = 45 jours, d'ALERIA : 35 jours, de GHISONACCIA : 39 jours) Les sorties de chenilles se sont effectuées donc pendant un long moment, et vers la fin de ce premier vol, le nombre de glomerules a augmenté considérablement. Toutefois les dégâts de cette première génération sont toujours minimes et n'influent que trés peu sur la récolte finale. Un traitement n'a donc pas été justifié*

---> *La deuxième génération s'est étalée de la mi-juin, jusqu'aux premiers jours de juillet. Si le nombre de chenilles fut moins élevé, un traitement a toutefois été conseillé pour limiter les risques d'introduction de la pourriture grise.*



---> *La troisième génération a duré jusqu'à la fin du mois d'Août, début de septembre, avec dans certains postes une quatrième génération - qui est allée jusqu'aux vendanges. Un traitement a donc été conseillé en particulier dans les zones où les risques de pourriture grise sont importants.*

<u>Les maladies</u>

*** - *contrairement aux ravageurs, les maladies du vignoble furent rares : en 1986 = pratiquement pas de* **mildiou** *sauf sur quelques parcelles situées en bordure de mer ou dans des bas fonds humides. C'est une fois de plus la preuve que dans notre région, une protection anti-mildiou systématique n'est absolument pas justifiée. Il faut attendre les foyers primaires avant de décider d'appliquer un traitement.*

*** - **la pourriture grise** *, fut également inexistante , et la vendange est restée saine jusqu'aux vendanges.*

*** - *Quant à* **l'oidium**, *il continue à se manifester régulièrement en particulier sur le Carignan et dans ce cas, une protection régulière a été conseillé avec un premier traitement dés le stade 3 à 5 feuilles.*

*** - **excoriose, eutypiose,** *sont toujours présentes mais limitées à quelques foyers.*

*** - **l'esca** *par contre, comme en 1984, a provoqué le déperissement de nombreuses souches.*

Le prochain bulletin fera le point sur les maladies du bois de la vigne.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

P29